
CLUB OMNISPORTS GAP - ORCIERES 1850

2024/2025

REGLEMENT INTERIEUR

Email : skiclub-gaporcieres@orange.fr

Site : <http://www.skiclubgaporcieres1850.fr>

Téléphone répondeur du Club :04 92 51 50 04

CONSTITUTION DES GROUPES

Les groupes sont constitués par les entraîneurs suivant des critères d'âge, de niveau et de résultats.

Pour le Pré-Club (2015 à 2019), un niveau minimum est exigé : pour un 2018 et 2019 niveau 1^{er} étoile.

Pour les autres catégories d'âge nous consulter.

Les groupes sont évolutifs, la commission des entraîneurs pouvant être amenée à changer un skieur de groupe.

ORGANISATION DES SORTIES

Les départs et retours se font sur le parking à côté du local cours du Vieux Moulin.

	MATIN		APRES-MIDI	
	DEPART DU CAR	RETOUR DU CAR	DEPART DU CAR	RETOUR DU CAR
MERCREDI	8H00	14H00	12H30	18H
SAMEDI	8H00	14H00	12H30	18H

A partir du Mercredi 5 Mars 2025, les entraînements du pré club auront lieu le matin.

Nous vous demandons d'être à l'heure à l'aller comme au retour par respect pour les bénévoles qui encadrent les enfants et ne peuvent les laisser sans surveillance.

Nous vous demandons de consulter très régulièrement le site car les horaires peuvent changer ponctuellement en fonction de contraintes climatiques où autre raison.

Nous vous rappelons que nous sommes un club de compétition et que la présence aux entraînements est fortement conseillée pour la bonne évolution des groupes et des enfants.

En cas de temps incertain :

Rendez-vous sur le site du club : <http://www.skiclubgaporcieres1850.fr> (si vous êtes inscrit sur le site, vous recevrez

automatiquement un email d'information, nous vous conseillons vivement de le faire)

Attendre le départ du car au cas où il y aurait une annulation de dernière minute.

En cas de déplacement individuel :

La responsabilité du club n'est engagée qu'à partir du moment où l'enfant sous la responsabilité de ses parents a rejoint son groupe au départ de l'entraînement sur le front de neige (8 h 50 le matin - 13 h 40 l'après-midi) en se signalant à l'entraîneur.

Si vous voulez récupérer votre enfant en station, n'oubliez pas d'en avertir les entraîneurs.

La cotisation comprend :

- Enfant né en 2017 et après :

La licence carte neige loisir jeune (rc de base) de la FFS qui est obligatoire. Une assurance complémentaire primo ou multisport annuelle est obligatoire. Votre signature sur le bulletin d'inscription du club signifie que vous avez été informé de ceci.

- Enfant né en 2016 et avant :

- La licence carte neige compétiteur primo de la FFS est obligatoire.

- Pour tous :

- Les sorties d'entraînement : 2 ou 3 demi-journées par semaine hors vacances.

- Le transport de Gap à Orcières 1850,

- L'entraînement avec un professionnel ou un moniteur fédéral au choix de la commission des entraîneurs,

- Les stages de Noël, Février (et Avril s'il a lieu).

-Le club adhère aux dispositifs PASS SPORT et e-PASS JEUNES.

Divers

Respect des installations et du matériel commun

Afin de profiter le plus longtemps possible et dans les meilleures conditions du matériel mis à disposition par le club, le compétiteur s'engage à : prendre soin et utiliser dans les normes requises les skis et autres matériaux (piquets, radio...), prendre soin des véhicules **et les laisser propre après chaque déplacement**, ranger et nettoyer le local à skis à chaque retour d'entraînement.

Comportement.

Le compétiteur est en contact avec un nombre important de personnes qui influencent ou facilitent la vie sportive. En conséquence, le compétiteur se doit d'avoir **une relation de politesse et de respect à tout moment et en tout lieu**, particulièrement avec les dirigeants, les entraîneurs, les personnes du club, les camarades et parents du club, les personnels des différents organismes de la station, les camarades des autres clubs fréquentant la station, les clients de la station. Cette liste n'est bien sûr pas exhaustive.

Hygiène de vie.

La réussite sportive exige une hygiène de vie saine et orientée vers tout ce qui peut l'améliorer : temps de récupération et sommeil régulier, diététique adaptée, suivi médical, soins réguliers, etc... Le compétiteur s'engage également à ne jamais utiliser de produits dopants.

Est obligatoire pour être inscrit au ski club Gap Orcières 1850:

Le questionnaire de santé et ce qui en découle...

L'autorisation parentale signée jointe au bulletin d'inscription

Est obligatoire :

Le casque (homologué FIS pour les 10 ans et plus). Le port d'une protection dorsale homologuée ski et de taille adaptée est obligatoire pour tous les enfants du pré club et du club lors des entraînements et des compétitions.

Les skis et les bâtons doivent être dans des housses **marquées lisiblement au nom de l'enfant**.

Les chaussures, casque, lunettes, gants, gouters, etc ...doivent être dans un sac **marqué lisiblement au nom de l'enfant**.

L'adhésion au Ski Club Gap Orcières 1850, entraîne l'acceptation automatique du droit à l'image lié aux outils de communication propre au club (photos, calendriers, articles de presse, Facebook, Instagram etc....)

Lors des entraînements, prévoir un goûter et une boisson..

En cas d'oubli du forfait, la station facture un forfait 3 heures qui vous sera refacturé. Pensez à vérifier la présence du forfait de votre enfant dans sa tenue, particulièrement après un lavage.

Les transports sur les courses sont assurés par les entraîneurs ou par les parents si nécessaire

Aucun remboursement partiel ne pourra être fait par le club en cas de d'arrêt avant la fin de saison.

Aucun remboursement partiel ne pourra être fait par le club en cas de stage non effectué en totalité.

En cas de perte ou de casse de matériel appartenant au club, celui-ci sera facturé aux parents à un tarif fonction de l'état initial du matériel. A noter que si cela est consécutif à une chute en entraînement ou en compétition le coût de ce matériel restera à la charge du club.

Un site Internet ainsi qu'une adresse mail skiclub-gaporcieres@orange.fr sont mis à votre disposition pour y déposer tous vos messages et suggestions

Bonne saison à tous.

Le président Jean Paul Roche.